

Terre de CAMARGUE
Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • St-Laurent d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITE 2020



jachete-en-terredecamargue.com
Aigues-Mortes ♥ Le Grau du Roi ♥ St-Laurent d'Aigouze



01

PRESENTATION INSTITUTIONNELLE

Le territoire et les compétences	4
La démocratie intercommunale	5

02

LES FONCTIONS SUPPORTS

Les ressources humaines	7
Les finances	8
La commande publique	9
La communication	9

03

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE L'EMPLOI & L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'emploi	10
Le développement économique	11
Le tourisme	12
Les ports maritimes de plaisance	13

04

LA GESTION DES DECHETS

Le dispositif de collecte	14
Les actions de sensibilisation	16
Le budget	16

05

LA GESTION DE L'EAU

L'alimentation en eau potable	17
L'assainissement des eaux usées	18
La distribution d'eau brute	18
La gestion des eaux pluviales	18
La GEMAPI	19

06

LE CADRE DE VIE

La culture	20
La restauration collective	22
Les équipements sportifs	24

NOS PARTENAIRES	27
------------------------	----

EDITO

En publiant ce nouveau Rapport d'Activité, notre collectivité fait bien plus que de répondre à une exigence réglementaire ou d'exprimer sa volonté de communiquer, elle choisit d'affirmer sa fierté et sa reconnaissance.

En effet, nous venons de traverser une année très difficile et la crise humaine née de la crise sanitaire laissera des traces profondes dans nos vies. Nos premières pensées vont vers celles et ceux qui ont souffert ou souffrent encore des conséquences de l'épidémie de COVID. Notre solidarité s'est exprimée, s'exprime et s'exprimera encore par la qualité de la réponse apportée par notre service public communautaire dans cette période si troublée et si complexe.

Nous pouvons être fiers du travail accompli pour notre territoire par les élus et les agents de la Communauté de Communes Terre de Camargue. Nous avons été présents au rendez-vous fixé par la nécessité, nous avons su assurer dans l'adversité nos missions historiques et nous avons su également nous mobiliser sur de nouvelles missions.

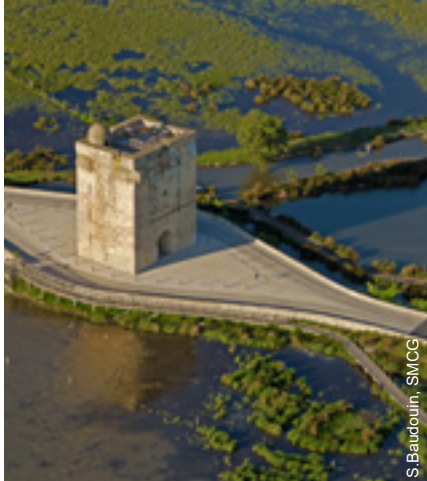
Nous pouvons être fiers et nous sommes d'abord reconnaissants vis à vis de toutes celles et de tous ceux, agents des collectivités, habitants, entrepreneurs ou visiteurs de notre territoire, qui ont apporté leur force, leur énergie et leur talent pour faire face et avancer.

Nous le savions, ensemble nous sommes plus forts, et désormais nous pourrions dire qu'ensemble, tous ensemble, nous avons tenu le choc et sommes repartis de l'avant !

Docteur Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de
Communes Terre de Camargue



Notre solidarité s'est exprimée, s'exprime et s'exprimera encore par la qualité de la réponse apportée par notre service public communautaire.



S. Baudouin, SMOG



Mairie Grau du Roi



LE TERRITOIRE ET LES COMPETENCES

Le territoire

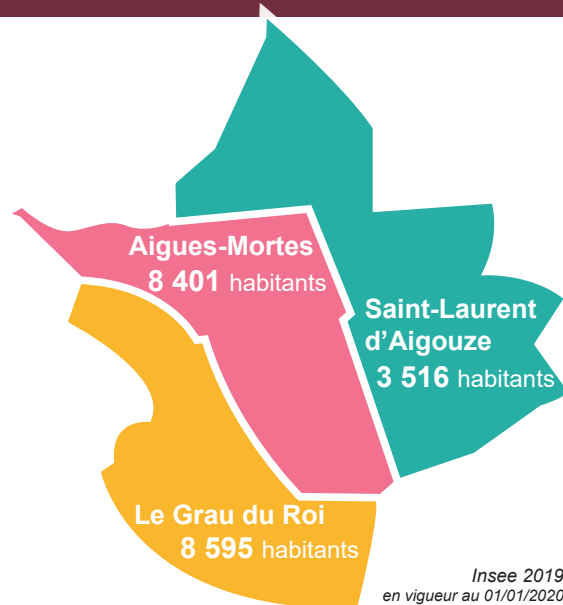
70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2^e guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Terre de Camargue devient Communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14^e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14^e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.



Insee 2019
en vigueur au 01/01/2020

Chiffres-clés 2020

3 communes
202 km² de superficie
20 500 habitants en basse saison
126 000 habitants en haute saison
14^e Grand Site de France
32 élus communautaires
183 agents communautaires
26,5 millions d'€ de budget réalisé

Les compétences

Des compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace : SCOT
- Le développement économique : zones d'activité, ports, politique locale du commerce d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.
- La collecte et traitement des déchets ménagers
- L'eau potable et l'assainissement des eaux usées
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Les aires d'accueil des gens du voyage

Des compétences facultatives :

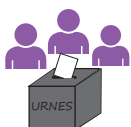
- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Les activités périscolaires sportives et culturelles du 1^{er} et 2^e degré
- La restauration collective
- Les eaux pluviales urbaines
- La gestion du réseau d'eau brute

Compétences en vigueur au 30/09/2019



LA DEMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Lors des élections municipales et intercommunales de mars et juin 2020, les citoyens ont désigné une nouvelle équipe pour conduire la Communauté de communes Terre de Camargue. Celle-ci fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition.



Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.



Le Conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Les séances sont ouvertes au public.

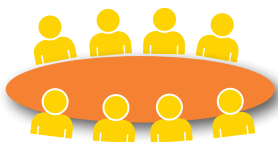


Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.



Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux.

Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2020

32 conseillers communautaires

- 13 élus d'Aigues-Mortes
- 13 élus du Grau du Roi
- 6 élus de St-Laurent d'Aigouze

8 commissions thématiques

8 commissions réglementaires

5 réunions du Bureau

5 réunions du Conseil

202 délibérations et **34** décisions

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Robert CRAUSTE
Président
délégué à la Culture
et à l'Education
Maire du Grau du Roi



Thierry FÉLINE
1^{er} Vice-président
délégué au Développement
économique, Ports maritimes de
plaisance, Emploi et Tourisme
Maire de St-Laurent d'Aigouze



Pierre MAUMÉJEAN
2^{ème} Vice-président
délégué à la
Communication
et au Protocole
Maire d'Aigues-Mortes



Olivier PÉNIN
3^{ème} Vice-président
délégué au
Développement durable
et à la Gestion des déchets
Le Grau du Roi



Jean-Paul CUBILIER
4^{ème} Vice-président
délégué à la
Restauration collective
St-Laurent d'Aigouze



Arnaud FOUREL
5^{ème} Vice-président
délégué à l'Hydraulique,
Technique et Numérique
Aigues-Mortes



Claude BERNARD
6^{ème} Vice-président
délégué aux Finances
et Marchés publics
Le Grau du Roi



Florent MARTINEZ
7^{ème} Vice-président
délégué aux
Ressources humaines
St-Laurent d'Aigouze



Gilles TRAULLET
8^{ème} Vice-président
délégué aux Equipements
sportifs et aux Loisirs
Aigues-Mortes



Régis VIANET
9^{ème} Vice-président
délégué aux Politiques
environnementales
Aigues-Mortes

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Alain BAILLIEU
Aigues-Mortes



Cédric BONATO
Aigues-Mortes



**Pascale
BOUILLEVAUX-BREARD**
Le Grau du Roi



**Jean-Claude
CAMPOS**
Aigues-Mortes



**Maguelone
CHAREYRE**
Aigues-Mortes



Charly CRESPE
Le Grau du Roi



**Michel
DE NAYS CANDAU**
Le Grau du Roi



Christine DUCHANGE
Aigues-Mortes



Françoise DUGARET
Le Grau du Roi



Arlette FOURNIER
St-Laurent d'Aigouze



**Nathalie
GROS-CHAREYRE**
Le Grau du Roi



Françoise LAUTREC
Le Grau du Roi



**Marie-Pierre
LAVERGNE-ALBARIC**
St-Laurent d'Aigouze



Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes



**Laure
PERRIGAULT-LAUNAY**
St-Laurent d'Aigouze



Corinne PIMIENTO
Le Grau du Roi



Maryline POUGENC
Aigues-Mortes



**Josiane
ROSIER-DUFOND**
Aigues-Mortes



Lucien TOPIE
Le Grau du Roi



Patricia VAN DER LINDE
Aigues-Mortes



Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi

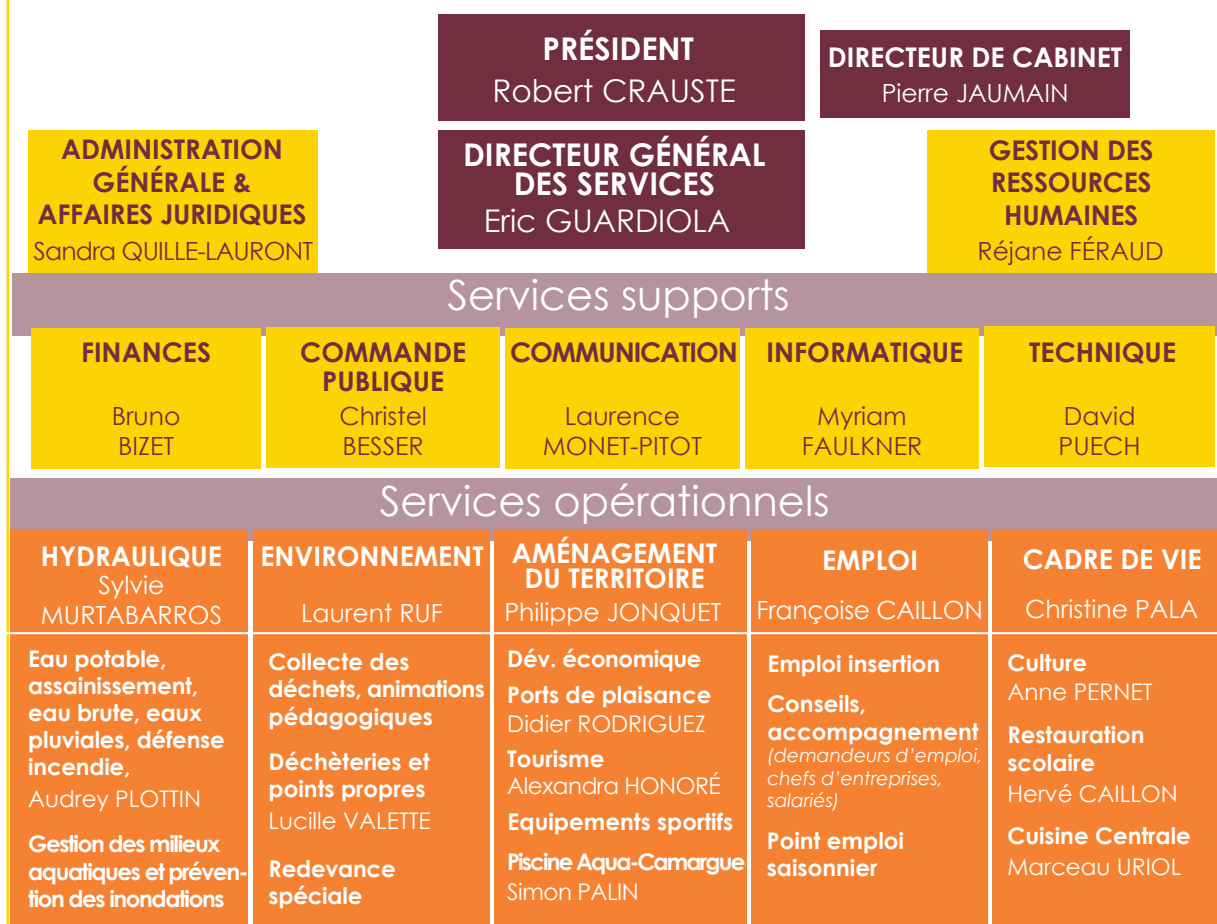


Chantal VILLANUEVA
Le Grau du Roi



LES RESSOURCES HUMAINES

Pour assurer les missions intercommunales, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 183 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la Communauté de communes.



Organigramme au 31/12/2020

Chiffres-clés 2020

183 agents permanents :

- **163** titulaires
12 catégorie A
16 catégorie B
135 catégorie C
- **20** contractuels

92,5 jours de formation
► - **13 jours** / à 2019

3 séances du Comité Technique

2 séances du CHSCT

Principale action 2020

10 formations Hygiène et Sécurité pour 110 agents :

- Sauveteur secouriste du travail
- Manipulation extincteurs
- Gestes et postures
- Habilitations électriques
- Travail en hauteur
- CACES
- Utilisation de petit matériel
- Utilisation de produits phytosanitaires
- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux aériens et enterrés
- Hygiène générale, produits chimiques



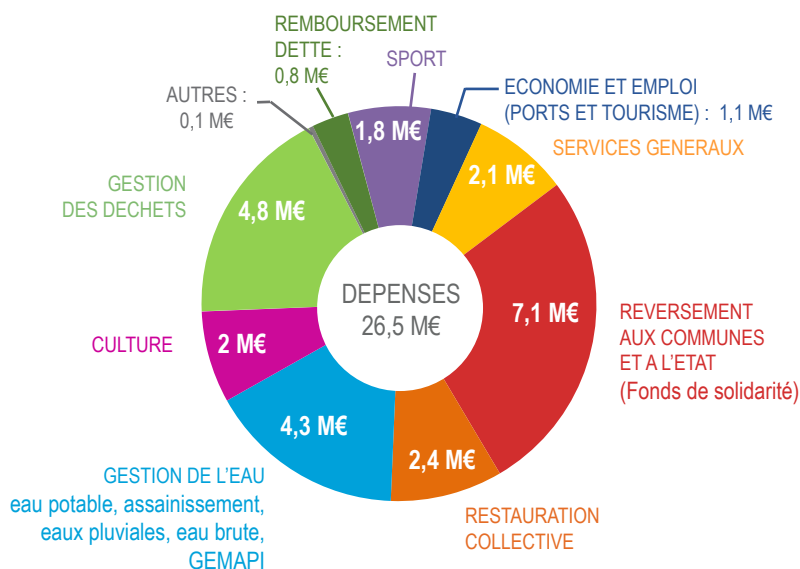
LES FINANCES

En 2020, la Communauté de communes a consacré 1 293 euros par habitant. Les investissements phares concernent le renouvellement des réseaux d'eaux usées, la construction de la nouvelle médiathèque à Aigues-Mortes ainsi que des aménagements portuaires.

Les dépenses 2020

26,5 millions d'€
de dépenses totales :

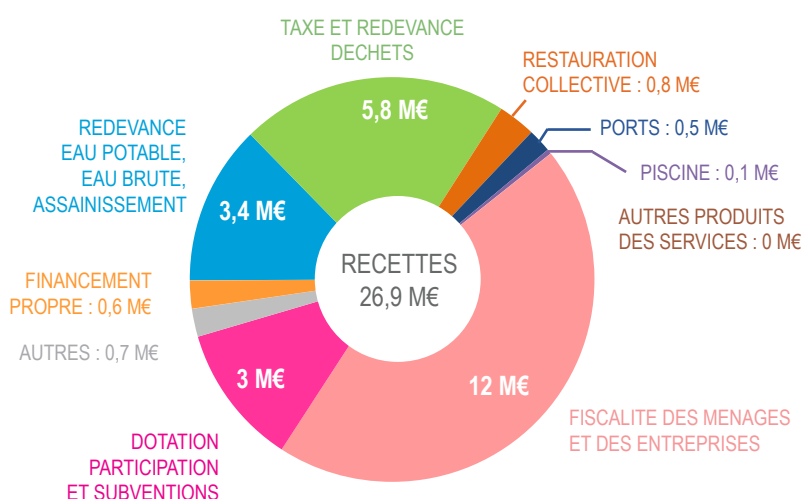
- 21,7 millions d'€ en fonctionnement
 - 4,8 millions d'€ en investissement
- (Tous budgets confondus)



Les recettes 2020

26,9 millions d'€
de recettes totales :

- 25,7 millions d'€ en fonctionnement
 - 1,2 million d'€ en investissement
- (Tous budgets confondus)



La dette 2020

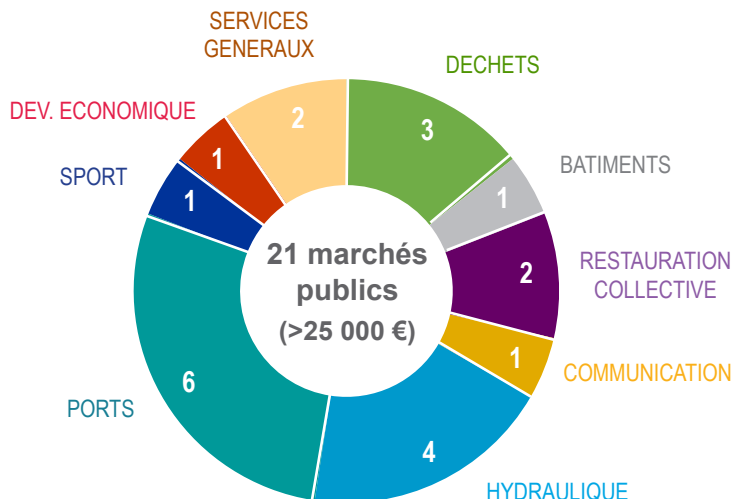
Stock de dette au 01/01/2019 :	6,1 M€
Remboursement du capital :	0,6 M€
Emprunt :	0
Stock de dette au 31/12/2019 :	5,5 M€

Ratio d'autofinancement : 1,4 année

Avec le même résultat d'épargne brute qu'en 2020 et sans exécuter de dépenses d'équipement, il faudrait 1,4 année pour rembourser cette dette. Le seuil critique est fixé à 10 années.

LA COMMANDE PUBLIQUE

Depuis septembre 2019, tous les achats supérieurs à 500 € HT sont traités par la Commande publique. Cette nouvelle procédure vise à garantir la transparence et l'équité. Elle permettra aussi, grâce à une vision globale des besoins, d'optimiser les achats publics en lançant des marchés pour des fournitures ou des prestations utiles à plusieurs services.



Chiffres-clés 2020

- 21** marchés publics dont **5 AOT** (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public)
- 96** consultations pour les achats entre 500 et 25 000 €
- 11** procédures de sinistres

LA COMMUNICATION

Terre de Camargue fait de l'information et de la communication un vrai service public pour expliquer son action et ses services, sensibiliser aux gestes éco-citoyens, créer des liens de proximité, contribuer à l'animation de la vie locale...

Des publications périodiques

- Le magazine Ensemble en Terre de Camargue
- Le site internet www.terredecamargue.fr
- La page facebook @CCTerredecamargue
- Le rapport annuel d'activité

Des publications thématiques

- Affiches, flyers, guides, dépliants, signalétique... pour informer sur les actions et les services
- Principaux nouveaux supports 2020 : campagne de communication sur l'extension des consignes de tri (affichage, mémo-tri, sac de précollecte, baches, goodies, marquage véhicule...) • dépliant et marque-page horaires des médiathèques • dossier d'accueil pour le nouveau Conseil communautaire • campagne de lancement de la plateforme de e-commerce local...

8 événements

- 3 stands d'information lors des Forums des associations dans les communes
- Inauguration de la médiathèque André Chamson à Aigues-Mortes le 4 septembre, en présence des partenaires : Etat, Région, Département
- 4 événements grand public co-organisés : Forum Littoral de l'emploi saisonnier, Forum de l'emploi agricole, stand au Salon de l'agriculture et soirée Camargue avec le Rosa Bonheur sur Seine à Paris.

Des relations presse

- Une quarantaine de communiqués de presse





L'EMPLOI

Terre de Camargue mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Relais de proximité, complémentaire à Pôle Emploi, elle accompagne demandeurs d'emploi et entreprises dans leurs diverses démarches.

En raison de la crise sanitaire, le service emploi a été contraint de fermer ses portes au public du 16 mars au 7 mai. Cependant, il a maintenu ses missions à distance via un accueil téléphonique. A partir de mai, il était ouvert au public tous les matins et sur rdv l'après-midi selon un protocole sanitaire strict.

• 1 071 personnes accueillies en 2020 (- 62 %*) :
Information, consultation des offres d'emploi, accompagnement à la rédaction de CV et lettres de motivation, utilisation de l'outil informatique, démarches Pôle Emploi, mise en relation avec les entreprises...

• 318 jeunes de moins de 26 ans (286 en 2019) accompagnés par la Mission Locale Jeunes sur son antenne au sein du service emploi.

• 81 personnes accompagnées (= 2019) dans le cadre du dispositif emploi/insertion financé par le Fonds Social Européen. 15 sorties positives dont 4 en CDI, 3 en CDD, 3 en CDDI au chantier insertion, 1 contrat PEC et 4 en formation

• 406 accompagnements à la rédaction de CV

• 42 offres d'emploi collectées (hors Forum emploi)

• 2 chantiers d'insertion professionnelle de 6 mois, encadrés par l'association Passe Muraille : 24 personnes du territoire recrutées en CDD d'insertion.

Principales actions 2020

Le Forum littoral de l'emploi saisonnier

25 février au Grau du Roi

1 508 visiteurs

150 employeurs dont **73** de Terre de Camargue

1 358 offres d'emploi

Organisé par Terre de Camargue et Pays de l'Or.



Des actions pour le secteur agricole

En partenariat avec l'ANEFA du Gard et Pôle emploi :

• Le 2^{ème} Forum de l'emploi agricole s'est tenu le 3 mars à Aigues-Mortes : 100 visiteurs, 12 employeurs, 161 offres d'emploi à pourvoir.

• Un job dating viticulture a été organisé le 15 octobre dans les locaux du service emploi : 7 recruteurs, 52 offres d'emploi, 19 participants.



LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Face à la crise économique, sociale et humaine générée par la situation sanitaire, Terre de Camargue s'est mobilisée aux côtés des acteurs économiques de son territoire au travers d'un arsenal de dispositifs complet et efficace pour parer à l'urgence économique.

Crise sanitaire : un plan de soutien à l'économie

**Tourisme, commerce, artisanat :
136 500 € d'aides**

Terre de Camargue a contribué au fonds régional L'OCCAL destiné aux commerçants, artisans, entreprises touristiques, culturelles et sportives. Il leur a permis de bénéficier d'une avance de trésorerie à taux 0, d'une subvention pour financer les investissements nécessaires à la relance de l'activité et d'une aide au loyer pour les commerces de moins de 10 salariés. Ce fonds a été mis en place par la Région Occitanie, la Banque des Territoires et complété par les Départements et les intercommunalités à hauteur de 1,5 à 3 € par habitant. Terre de Camargue a apporté une contribution supérieure au plafond prévu : 6,5 € par habitant, soit une enveloppe de 136 500 € affectée aux entreprises de son territoire.


500 artisans

ont été contactés par téléphone en avril et en novembre, avec l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard, pour identifier leurs besoins et les informer des différents dispositifs d'aides.

jachete-en-terredecamargue.com

Aigues-Mortes ♥ Le Grau du Roi ♥ St-Laurent d'Aigouze



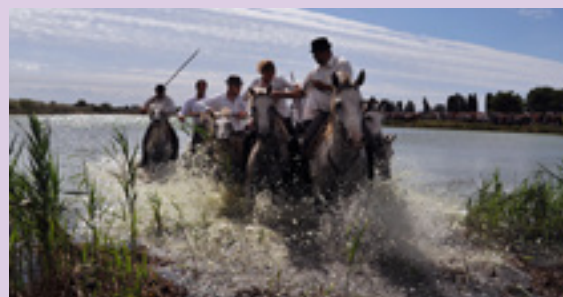
jachete-en-terredecamargue.com

Achats en ligne 24h/24 - 7/7
Livraison à domicile - Click & collect
Paiement sécurisé

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Lancement, début décembre, d'une plateforme de commerce en ligne pour soutenir les commerçants locaux :

- 29 120 € d'investissement financés avec une aide de l'Etat de 20 000 €
- 650 € d'abonnement mensuel (maintenance, référencement, formation des commerçants).
- + de 20 commerçants en ligne au lancement

Eleveurs : 20 500 euros d'aide


Dans le cadre du fonds régional COVID-19 du Plan Camargue, Terre de Camargue a attribué 20 500 € d'aides aux éleveurs de taureaux et de chevaux. 9 éleveurs du territoire en ont bénéficié.

Modulation et report de charges

Pour préserver la trésorerie des entreprises, modulation ou report de certaines charges :

- Redevance spéciale : décôte de 9,9% sur 2020 et report du paiement de 2019 fin 2020.
- Autorisation d'occupation du domaine public pour les entreprises installées sur les ports intercommunaux : pas de facturation sur la période d'inactivité, modulation de la redevance 2020.

03

LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE,
L'EMPLOI
ET L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE



La Camargue rayonne à Paris

Eleveurs de chevaux Camargue, Vins des sables, Salins du Midi, AOP Taureau de Camargue... la Communauté de communes a fédéré, pour la 4^{ème} année consécutive, éleveurs, producteurs et restaurateurs locaux pour porter haut les couleurs de la Camargue au Salon de l'agriculture à Paris. Avec ses 600 000 visiteurs, ce salon offre une formidable vitrine au national et à l'international pour promouvoir notre territoire dans son ensemble : patrimoine, traditions, produits du terroir...



Soirée Camargue au Rosa Bonheur

Profitant de la présence de la délégation Camargue au Salon de l'Agriculture, la Communauté de communes et la célèbre guinguette parisienne Rosa Bonheur sur Seine ont organisé une soirée dédiée à la Camargue pour donner envie de venir la découvrir : dégustation de produits du terroir, projections de vidéos et de photos, Peña del Fuego, escapades à gagner, DJ Numa...

Un soutien économique « Leader »

Terre de camargue soutient les porteurs de projet sur son territoire dans le cadre du programme européen Leader (1 € français permet de mobiliser 4 € européens). **25 140 €**, dont **5 030 €** de la Communauté de communes, ont été attribués en 2020 à la société Soexir pour la modernisation de son local de restauration de bateaux en bois à Aigues-Mortes.

LE TOURISME

L'office de tourisme Terre de Camargue à St-Laurent d'Aigouze accueille et informe les visiteurs, accompagne les professionnels et mène des actions de promotion...

En raison de la crise sanitaire, l'office n'a ouvert que 4 mois et de nombreuses animations ont dû être annulées...

2 144 visiteurs (- 31%)*

Participation à l'exposition « Photos de classes avant 1985 » (228 visiteurs) et aux Journées du Patrimoine (58 visiteurs)

Publication du carnet de balade «Escapade entre mas et Vistre», coopération sur le plan du village, traduction du site internet

Campagne de promotion sur les réseaux sociaux via les CRT Occitanie et Gard Tourisme.

53 185 € de dépenses réalisées (charges de personnel comprises)

Réseau de randonnée

6 791 euros consacrés à l'entretien du réseau de 130 km de chemins de randonnée (débroussaillage, mobilier de signalétique, balisage, cartoguide...).

150 personnes environ (scolaires compris) ont pratiqué en 2020 le parcours Eco-pagayeur, au départ de la base nautique du Vidourle.



* par rapport
à 2020

LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports maritimes de plaisance, à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, totalisent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil de bateaux à l'année, celui de plaisanciers en escale et le développement d'activités nautiques, ces deux ports intercommunaux génèrent une véritable économie au plan local.

Les ports de plaisance intercommunaux proposent divers services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, accès Wifi...



Le port de plaisance à Aigues-Mortes

130 places d'amarrage pour accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.

30 places pour les plaisanciers en escale.



Le port de plaisance au Grau du Roi

154 places d'amarrage pour accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.

Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Principales actions 2020

Mise en valeur du quai des Croisades

Un aménagement paysager a été réalisé le long du quai des Croisades. Palmiers, lauriers roses, cyprès et autres plantes méditerranéennes agrémentent la promenade qui offre une vue imprenable sur les remparts et la tour de Constance. Les travaux ont été confiés à la société aigues-mortaise David François.



Les ports ont été également impactés par la situation sanitaire comme en témoignent les chiffres

- A la sortie du port d'Aigues-Mortes, prolongement d'un ponton flottant de 40 m.
- Sur le port du Grau du Roi, réfection de 23 mètres de ponton en bois et mise en sécurité des portillons d'accès.

Chiffres-clés 2020

314 places d'amarrage

895 bateaux en escale (-52 %)*

1 294 nuitées (- 50%)*

10 contrats de location de parcelles à des entreprises : Constance Boat, Soexsir (Sirvent), Jet Roi, Alma Nautic, EARL Le Mole, Salins du Midi, Escapade de Camargue

0,7 M€** de dépenses réalisées

0,5 M€ de recettes réelles de fonctionnement (- 0,1 M€ / 2019), dont notamment :

- **31 548 €** : bateaux de passage
- **437 751 €** : bateaux en contrat annuel et en hivernage
- **41 072 €** : contrats de location

* par rapport
à 2020

**Fonctionnement,
investissement,
personnel compris



Le rapport 2020 complet sur la gestion des déchets est disponible sur www.terredecamargue.fr

LA GESTION DES DECHETS

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte : elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage...) a été transférée au Syndicat Mixte Entre Pic et Etang qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

- **Les déchets ménagers (bac bleu) :**
11 035 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ► **- 7,7 %***
- **Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :**
384 tonnes collectées pour être triées à Valréna à Nîmes puis orientées vers les filières de recyclage
► **+ 25 %* grâce à l'extension des consignes de tri**
- **Les encombrants :**
207 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ► **- 17,8 %***

La collecte des encombrants est organisée uniquement sur rendez-vous au n° vert : 0 800 004 227.

- **Le verre et le carton pour les professionnels :**
509 tonnes collectées et dirigées vers Valréna (carton) et OI Manufacturing à Vergèze (verre).
► **- 23 %* pour le verre, + 11 %* pour le carton**

* par rapport
à 2019

Chiffres-clés 2020

22 803 tonnes de déchets tout confondu (porte à porte, apport volontaire, déchèteries) : **- 7,8 %**

► **555 kg/habitant**

11 035 tonnes de déchets ménagers à incinérer : **- 7,7 %**

► **268 kg/habitant**

1 735 tonnes de déchets recyclables (emballages, verre, papier) : **- 8,6 %**

► **42,3 kg/habitant**

17 % d'erreurs de tri

► **15,3%** en 2019 / **20 %** dans le Gard



La collecte en apport volontaire

• **197 points tri, dont 20 enterrés**, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 215 habitants.

Terre de Camargue poursuit la densification de son parc avec l'objectif de le doubler pour offrir un vrai service de proximité aux habitants.

La plupart des points tri sont équipés de trois colonnes pour collecter :

- Les emballages recyclables :

298 tonnes collectées ► **- 2,3 %***

- Le papier :

230 tonnes collectées ► **- 16 %***

(Nombreux refus liés à des erreurs de tri dans la colonne papier : carton, emballages)

- Le verre :

824 tonnes collectées ► **- 18,6 %***

• **20 colonnes de collecte des textiles** sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 49 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ► **- 35 %***

Les 5 déchèteries

L'ouverture des déchèteries adaptée à la situation sanitaire liée à la Covid 19 a engendrée des baisses des tonnages collectés :

• **- 7,8 %* de tonnages collectés**

• **3 715 tonnes de gravats** collectées pour être recyclées : **- 15 %**

• **593 tonnes de mobilier collectées** : **- 23,2 %***

• **98,9 % des déchets valorisés** par le recyclage des matériaux (69 %), la production d'énergie (20%) ou le compostage (11 %).

La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

• **1 733 tonnes de déchets végétaux traités**
► **- 8,3 %*** (réduction d'apport des communes)

* par rapport
à 2019

**DÉSORMAIS,
TOUS VOS EMBALLAGES
EN PLASTIQUE
SE TRIENT !**

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.
DANS VOTRE COMMUNE, C'EST SIMPLE. VOUS POUVEZ DÉPOSER TOUS LES EMBALLAGES VIDES, NON LAVÉS, SANS EXCEPTION DANS LE BAC DE TRI JAUNE.

CITEO
www.citeo.fr

SERVICE ENVIRONNEMENT
environnement@terredecamargue.fr
0 800 004 227

Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

La Communauté de communes a intégré avec succès le dispositif national d'extension des consignes de tri piloté par CITEO. Avec 3 objectifs :

- Simplifier le tri en regroupant tous les emballages - PLASTIQUE, CARTON, METAL - dans le bac jaune
- Réduire la quantité de déchets incinérés
- Faire des économies en valorisant les matières recyclables.

+ 25 % d'emballages collectés en porte à porte en 2020 !

Le compostage partagé fait des adeptes



Terre de Camargue développe le compostage partagé (quartier, résidence, camping...). Elle fournit gratuitement les équipements (composteur, bioseau, panneau d'information), conseille et accompagne tout au long de la démarche.

Social et écologique, il permet de réduire de 30% ses déchets. 5 nouveaux collectifs l'ont adopté !

Les actions de sensibilisation

Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants au travers de visites, d'animations, de supports d'information...

Des « stop pub » aux couleurs du territoire

Version « flamant rose » ou « taureau » : des autocollants Stop pub pour les boîtes aux lettres ont été distribués lors des événements afin d'encourager les habitants à participer à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement. Ils sont disponibles gratuitement au siège de Terre de Camargue et sur les principaux lieux publics.



Le sac dans le bac !

Une campagne de sensibilisation en porte à porte a été menée, en janvier-février, dans les bourgs centre pour rappeler l'interdiction de déposer des sacs d'ordures ménagères sur la voie publique.

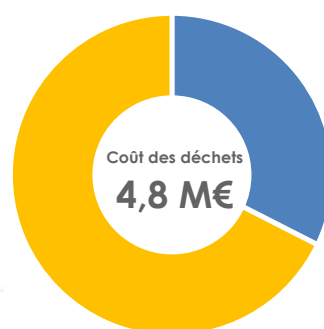
Extension des consignes de tri : campagne d'information



Rencontre des habitants en porte à porte, stands sur les marchés et les événements : deux ambassadeurs du tri ont sillonné le territoire en 2020 pour expliquer les nouvelles consignes de tri des emballages. Ils ont distribué un mémo-tri et son magnét ainsi qu'un sac de pré-collecte, pratique pour stocker et transporter les emballages de la cuisine au bac ou à la colonne jaune.

Le budget

La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la vente des matériaux recyclables et diverses subventions.



Chiffres-clés 2020

4,8 millions d'euros* de coût de gestion des déchets

4,9 millions d'euros de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée par les habitants

9 % c'est le taux de la TEOM sur tout le territoire communautaire. Comparé aux territoires voisins, ce taux fait partie des plus bas.

0,9 millions d'euros de redevance versée par les professionnels

0,8 millions d'euros de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes...)

* Fonctionnement, investissement, personnel compris



LA GESTION DE L'EAU

Entre mer méditerranée, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne nos paysages. C'est autour de la gestion de l'eau que s'est fondée notre intercommunalité il y a 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre au milieu naturel une eau épurée, préserver les milieux aquatiques, prévenir les inondations... les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, moderniser, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Depuis 2018, Terre de Camargue est aussi chargée de la Gestion des Milieux Aquatiques et Pré-

vention des Inondations (GEMAPI), une mission forte d'enjeux pour notre territoire très exposé.

Chiffres-clés 2020

4,3 M€* de dépenses pour la gestion de l'eau

16 % du budget de Terre de Camargue

2,87 € TTC /m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

Ce prix est très inférieur à la moyenne des prix pratiqués sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : **3,63 € TTC/m³**

L'alimentation en eau potable

La ressource en eau provient pour moitié :

- **du Rhône** : Terre de Camargue achète l'eau potable à Bas Rhône Languedoc.
- **de la nappe phréatique de la Vistrenque** : Terre de Camargue est propriétaire et gère le captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

- 215,5 km de réseau de canalisations
- 3 châteaux d'eau, 2 bâches
- 265 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau : 100% d'analyses conformes

La consommation d'eau potable :

- 29 821 abonnés
- 2,6 millions de m³ d'eau consommés
- 86,1 % de rendement du réseau (82,7% en 2018)



La défense incendie :

- 390 poteaux incendie ; 8 remplacements en 2020

Le budget et le prix de l'eau :

- 1,9 million d'€ de dépenses réalisées dont 0,4 M€ d'investissement
- 1,19 M€ de recettes de vente d'eau
- 1,49 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³

* Fonctionnement,
investissement,
personnel compris

L'assainissement collectif des eaux usées

La collecte des eaux usées :

- 97 % des foyers et des entreprises raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées (28 924 abonnés)
- 158,1 km de réseau de canalisations
- 72 postes de refoulement

Le traitement des eaux usées :

- 1 station d'épuration intercommunale au Grau du Roi : traitement biologique complété d'un lagunage de 27 ha. 100 000 équivalents habitants.
- 98 % de taux d'épuration en sortie de station avant traitement tertiaire par lagunage.
- 2,4 millions de m³ d'eau épurés
- 582 tonnes de boue d'épuration, valorisées intégralement comme compost

Le budget et le prix de l'assainissement :

- 1,7 millions d'€ de dépenses réalisées dont 1,1 millions d'€ d'investissement
- 0,7 millions € de recettes de facturation
- 1,38 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³



L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation ;
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations

Le contrôle des installations :

- 594 installations d'assainissement non collectif
- 81 diagnostics réalisés en 2020
- 46 % des installations sont conformes, 43 % ne sont pas conformes, 11 % présentent un danger pour la santé

Le budget : 8 340 € de dépenses réalisées (fonctionnement)

La distribution d'eau brute

Service de distribution d'eau brute d'arrosage en provenance de la société Bas-Rhône-Languedoc. L'eau est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port-Camargue pour l'essentiel.

- 7,5 km de réseau de canalisations
- 55 branchements
- 309 422 m³ d'eau brute consommés
- 148 393 € de recettes de facturation
- 8 interventions techniques
- 771 mètres de canalisation renouvelés

La gestion des eaux pluviales

Collecte et évacuation des eaux pluviales en milieu urbain au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 90 km de réseau d'eaux pluviales
- 18 postes de relèvement
- 38 km de canalisation curés
- 77 interventions techniques

La GEMAPI

Nouvelle compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) répond au besoin de mieux prendre en compte la sécurité des personnes et des biens ainsi que la protection de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire.

Les missions

- Aménager les bassins hydrographiques
- Aménager et entretenir les cours d'eau, plans d'eau
- Défendre le territoire contre les inondations et la mer
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques

Les missions sont d'envergure et dépassent les frontières administratives. Pour agir à une échelle plus large, avec les compétences requises,

Terre de Camargue a fait le choix de transférer ou déléguer la compétence GEMAPI aux syndicats mixtes gestionnaires des bassins versants : le SYMADREM, l'EPTB du Vidourle, l'EPTB du Vistre-Vistrenque..

Cette nouvelle compétence a été transférée sans moyens financiers supplémentaires mais avec la possibilité d'instaurer une taxe plafonnée à 40 € par habitant. Pour l'année 2020, cette taxe n'a pas été levée.

Gestion de l'eau : principales actions 2020

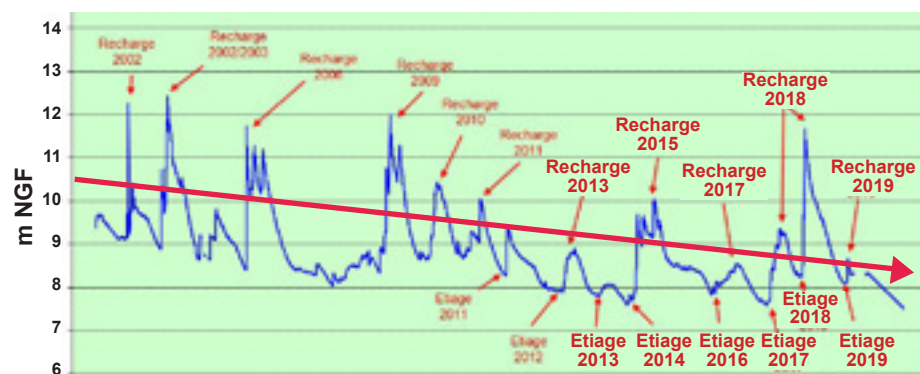
Eaux usées : coup d'envoi des travaux du schéma directeur

1,6 million d'euros de travaux ont été engagés sur les réseaux d'eaux usées en 2020 : Terre de Camargue lance ainsi la phase opérationnelle de son schéma directeur qui programme 13 millions d'euros d'investissement d'ici 2030, avec pour enjeux majeurs : la protection de l'environnement et l'accompagnement des communes dans leur développement.

- **Au Grau du Roi, quai du 19 mars 1962 et rue du Progrès** : 396 mètres de canalisations ont été remplacés afin de résoudre les dysfonctionnements récurrents et éliminer les infiltrations d'eaux claires parasites dans le réseau.
- **A Aigues-Mortes, chemin du Bosquet** : 690 mètres de canalisations de transfert des effluents vers la station d'épuration au Grau du Roi ont été remplacés pour renforcer la capacité hydraulique du réseau lors des épisodes pluvieux et éliminer les infiltrations d'eaux claires parasites. Des canalisations en gré, plus résistantes et plus écologiques, ont été installées.



Evolution piézométrique de la nappe de la Vistrenque, forage Mas Faget, Codognan - EPTB Vistre-Vistrenque



Nappe du Vistrenque : le niveau baisse !

Quantitativement, la ressource en eau n'est pas inépuisable. Avec un hiver très sec, la nappe n'a pas été rechargée et le niveau baisse régulièrement. La lutte contre les fuites sur notre réseau et pour les économies d'eau sont donc primordiales ! Qualitativement, grâce au travail de sensibilisation auprès des acteurs agricoles et à la maîtrise foncière opérée par la Communauté de communes, les niveaux de nitrates et de pesticides sont au plus bas depuis des décennies.



LA CULTURE

Pour mettre la culture à la portée de tous, Terre de Camargue anime un réseau de trois médiathèques et propose une programmation hors saison de spectacles itinérants dans les trois communes...

Le réseau des médiathèques

A travers la mise en réseau de ses trois médiathèques - à Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et St-Laurent d'Aigouze - Terre de Camargue offre à tous les habitants un formidable espace dédié aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture.

Des services adaptés à la crise sanitaire

Les deux périodes de confinement ont fortement impacté les médiathèques. Elles sont cependant restées mobilisées pour garder le lien avec le public, proposer de nouveaux services et des animations :

Mise en place d'un « drive » dans les trois médiathèques dès le 11 mai.

Développement de la communication via les réseaux sociaux (lire ci-contre).

Des animations sur mesure :

- Ateliers d'écriture à distance
- Concours d'écriture « De ma fenêtre »
- Mise en place des chroniques littéraires hebdomadaires « Des livres et vous » sur Delta FM

Un agenda sur le thème « Au fil de l'écriture », affecté par la crise, mais avec 2 temps forts :

- Journée « Des tours d'écriture » : visite des remparts et ateliers d'écriture avec les Tours et Remparts d'Aigues-Mortes, le 12 septembre
- Stage d'écriture de chansons et concert avec le groupe Wallace, du 19 au 23 octobre



Chiffres-clés 2020

2 M€ alloués à la culture (fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

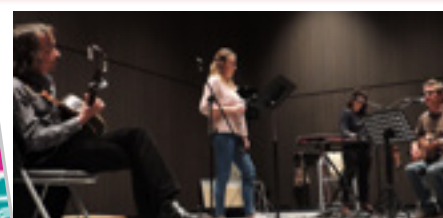
2 444 abonnés en médiathèques, soit **12 %** de la population

- 0-14 ans : 36 %
- 15-59 ans : 33 %
- + de 60 ans : 31 %

50 000 supports en médiathèques et près de **3 000 nouveautés / an**

24 tablettes numériques

33 bénéficiaires du portage de livres à domicile (4 portages / mois)



* par rapport
à 2019

La programmation culturelle Am Stram Gram

Cirque, théâtre, musique, marionnettes, contes... Résolument variée et festive, la programmation Am Stram Gram invite à la rencontre d'artistes régionaux et d'ailleurs.

En raison de la crise sanitaire, seuls 3 spectacles sur les 11 programmés ont pu être organisés...

29 février : *Là*, marionnettes, Cie Les soleil piétons St-Laurent d'Aigouze. Jeune public.

4 octobre : *Bab et les chats qui rock*, concert interactif, Cie BAB, St-Laurent d'Aigouze

14 octobre : *Petit rendez-vous à la campagne*, marionnettes, Cie Rouge les anges, Le Grau du Roi



Principales actions 2020

Inauguration de la médiathèque André Chamson

La médiathèque intercommunale André Chamson à Aigues-Mortes a été inaugurée le 4 septembre 2020 en présence de la petite-fille d'André Chamson, Catherine Velle. Cet équipement de 1000 m² est un véritable lieu de vie, ouvert à tous, dédié à la culture, à l'apprentissage et aux loisirs. Il a été conçu par l'architecte montpelliérain Emmanuel Nebout, en coopération avec deux architectes aigues-mortais, Ludovic Fontaine et Guillaume Houny. **Coût de l'opération : 3,6 M€ financé à plus de 60 % par L'Etat-Drac, la Région Occitanie et le Département du Gard.**



Facebook, Instagram, Youtube : les médiathèques se lancent sur les réseaux sociaux

Les périodes de confinement ont accéléré le pas : pour pallier la fermeture des sites et garder le lien, une page facebook @mediathequesenterredcamargue a été créée en mars. Elle compte aujourd'hui 550 abonnés. Elle propose des actualités, des rendez-vous, des animations, des tutos créatifs, des coups de coeur lecture... Lors du 2^{ème} confinement en novembre, les médiathèques ont enchaîné avec un compte Instagram et une chaîne Youtube proposant notamment des playlists musique.

* par rapport
à 2019



LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses 1 300 convives : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Equilibre et variété des menus, éveil au goût, recettes cuisinées « maison », hygiène stricte, lutte anti-gaspi sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des camions réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts), les produits labellisés et ceux issus de l'agriculture biologique sont privilégiés.

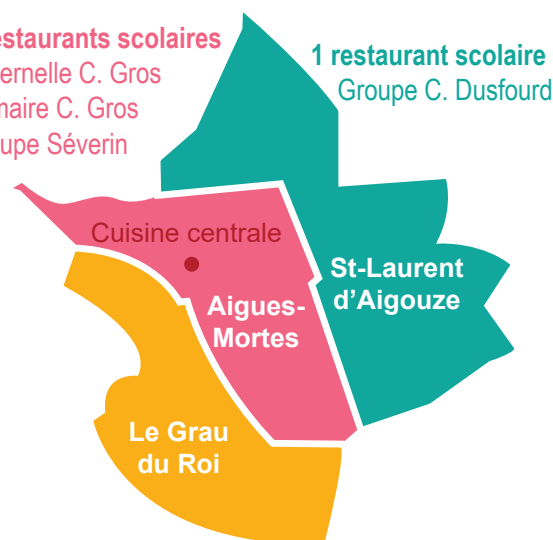
Au sein des 7 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

3 restaurants scolaires

Maternelle C. Gros
Primaire C. Gros
Groupe Séverin

1 restaurant scolaire

Groupe C. Dusfourd



3 restaurants scolaires

Maternelle Deleuze
Maternelle Tabarly
Primaire André Quet (Le Repausset Levant)



* par rapport
à 2019

Chiffres-clés 2020

1 cuisine centrale : 14 agents

7 restaurants scolaires : 37 agents

157 470 repas réalisés (- 19,5 %*)

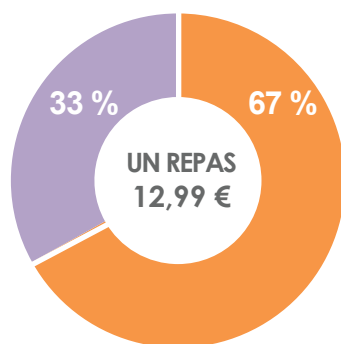
80 % des plats cuisinés « maison »

2,4 M€ de dépenses réalisées
(fonctionnement et investissement,
charges de personnel comprises)

0,8 M€ de recettes

Les 2/3 du coût du repas sont pris en charge par la Communauté de communes

PARTICIPATION
DES FAMILLES
4,30 €



PARTICIPATION
DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES
8,69 €

Les moyens de paiement

Prélèvement : 41%

Chèques : 38%

Espèces : 17%

En ligne : 4%

Les repas distribués par type de public

	Scolaires	Portage à domicile	ALSH	Manifestations	Agents CCTC	TOTAL
2019	147 155	39 012	7 041	15	2 507	195 730
2020	101 094	49 333	5 814	30	1 199	157 470
Part 2020	64 %	31,5 %	4 %			

+ 26,5 %
de repas pour le
portage à domicile

- 31,3 %
de repas pour les
scolaires

Le choix des produits en % des achats / (objectif 2022 loi Egalim)

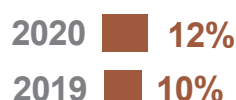
PRODUITS FRANÇAIS



PRODUITS LABELLISÉS (objectif : 50%)



PRODUITS LOCAUX



PRODUITS BIO (objectif : 20%)



Continuité du service public et protocole sanitaire

La cuisine centrale a assuré la continuité du service public tout au long de la crise sanitaire de la COVID-19. Pendant les périodes de confinement, elle a assuré la fourniture des repas pour les bénéficiaires du portage à domicile, enregistrant même une hausse de plus de 26% des demandes ! Pour la grande majorité, les nouveaux bénéficiaires ont souhaité conserver le service après le retour à une situation plus normale.

A la réouverture des restaurants scolaires en mai 2020, un protocole sanitaire très rigoureux a été mis en place pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité possible : repas froids dans un premier temps, sens de circulation pour éviter les brassages, lavage des mains, distanciation, places affectées, service à table...



* par rapport
à 2019



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron...

Chiffres-clés
2020

1,8 M€ consacré aux équipements sportifs
(fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

101 200 € alloués à la pratique des sports d'eau pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

941 écoliers et collégiens bénéficiaires (**2 240** en 2019)

La base nautique intercommunale du Vidourle

Sur la base nautique du Vidourle, au Grau du Roi, Terre de Camargue organise des séances de kayak et d'aviron pour les écoles primaires (CM1 et CM2) et les collèges, dans le cadre d'une convention avec le Club d'Aviron Terre de Camargue et le Kayak Club Terre de Camargue.

Les séances de kayak et d'aviron du printemps ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Seules les séances d'automne ont pu être organisées.

321 élèves dont 216 collégiens et 105 primaires

102 séances dont 90 pour les collégiens et 12 pour les primaires

11 670 € de dépenses réalisées (hors personnel)
dont **3 801 €** d'investissement



L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1, dans le cadre d'une convention avec l'Ecole de voile de Port Camargue gérée par l'UCPA.



20 séances de voile à l'automne.
Les séances du printemps ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

131 élèves, 5 classes
(4 CM1, 1 CE2/CM1)

25 474 € de dépenses réalisées
en fonctionnement (hors personnel)

La piscine Aqua Camargue

Sur une superficie de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue est équipée d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Elle propose diverses activités sportives : natation, aquagym, aquabike...



26 717 entrées ► - **52,3 %***
(hors scolaires et associations)

372 550 € de dépenses réalisées
dont **24 845 €** d'investissement
(hors personnel)

117 298 € de recettes de ventes
► - **53 %***

En 2020, la piscine Aqua Camargue a été contrainte de fermer pendant 5 mois en raison de la crise sanitaire. La période de rouverture de mi-juin à fin octobre a été soumise à des protocoles sanitaires rigoureux (jauges d'accès aux activités...) ce qui a fortement impacté sa fréquentation et ses recettes.

Fréquentations des activités :

- Espace détente : 2 789 entrées (- 71%*)
- Cours Aquagym : 2 614 passages (- 49 %*)
- Cours Aquabike : 2 288 passages (- 63,7 %*)
- Cours Aquatraining : 249 passages (- 43,6 %)
- Natation enfants : 1 543 passages (- 11 %*)
- Natation adultes/ados : 450 passages (- 58,5 %*)
- Scolaires : 489 écoliers et collégiens (- 63,7 %)

Principales actions 2020

- **Mise en place d'un protocole sanitaire** : carnet ARS à l'entrée, désinfection des locaux 2 fois/jour, savon gratuit dans les douches, circuit «marche en avant», jauges limitées...
- **Mise en place d'un service d'information par SMS** des abonnés
- **Espace détente** : modification de l'entrée unitaire (9 € pour 3h) et retour des abonnements (carte 10 entrées, abonnements trimestriel, semestriel, annuel)

* par rapport
à 2019



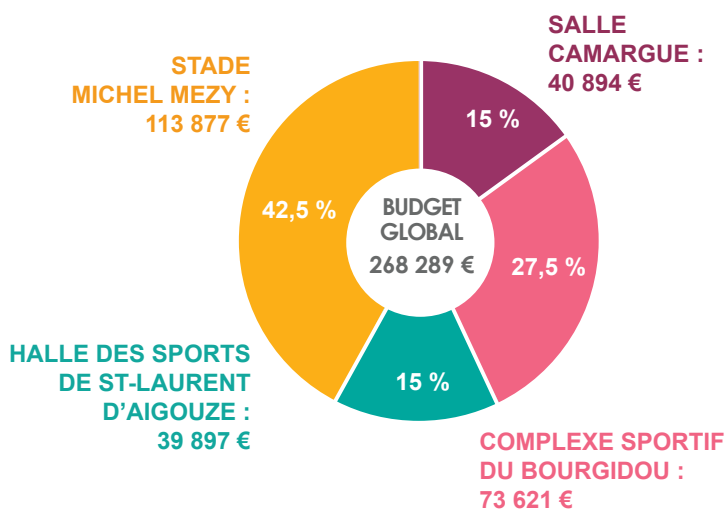
Les stades et halles des sports

Terre de Camargue gère les équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- **Le complexe sportif du Bourgidou à Aigues-Mortes :** le stade Maurice Fontaine avec tribunes et vestiaires, 1 terrain de foot annexe, 2 plateaux omnisports, piste d'athlétisme, aire de saut.
- **La salle Camargue multisports à Aigues-Mortes :** gymnase avec gradins (volley-ball, basket-ball, hand-ball, badminton), mur d'escalade, dojo de 322 m², vestiaires.
- **Le stade Michel Mézy au Grau du Roi :** 2 terrains de foot gazonnés, vestiaires, tribunes.
- **La halle des sports de saint-Laurent d'Aigouze :** gymnase, salle de danse, vestiaires.



268 289 € de dépenses réalisées (hors personnel)
dont **99 100 €** d'investissement



Principales actions 2020

Stade Michel Mézy :

- Remplacement du système d'arrosage des deux terrains de foot : aspersion des pelouses, local de pompe et nouveau ballon sur-presseur. Ce nouveau dispositif fournit un arrosage plus régulier et de meilleure qualité. Il permet ainsi de réduire les produits phytosanitaires tout en offrant de meilleures conditions de jeu. Coût : 52 120 €
- Achat de gros matériels d'entretien : 17 688 €
- Réfection de la façade de la tribune d'honneur : 9 600 €

Salle Camargue :

- Remplacement des gouttières extérieures et du ballon d'eau chaude : 17 074 €

Halle de St-Laurent d'Aigouze :

- Remplacement des portes de secours : 21 504 €
- Remplacement des filets pare-ballon : 5 274 €

Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

- 4 conventions pour la piscine Aqua-Camargue
- 48 conventions occasionnelles et 4 conventions annuelles pour les autres équipements sportifs (stades, salle Camargue, base nautique)

41 000 € de subventions attribuées en 2019 aux associations :

- Foot Terre de Camargue : 16 000 €
- Littoral Basket Camargue : 3 000 €
- Aviron club Terre de Camargue : 15 000 €
- Kayak Club Terre de Camargue : 12 000 €

nos partenaires

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre et s'il s'appuie le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires :



Communauté de communes Terre de Camargue

13, rue du Port - 30220 Aigues-Mortes
04 66 73 91 20 - accueil@terredecamargue.fr



Suivez-nous sur facebook : **@CCTerredecamargue**

